

ADHÉRER à NORMAND'e-SANTÉ

Rejoignez
nous !

ADHÉRER À NES

NORMAND'e-SANTÉ, VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS e-SANTÉ



Pourquoi devenir membre ?

Adhérer à Normand'e-Santé, c'est :

- Accéder à **un bouquet de services innovants** qui vous permet de gérer efficacement le parcours de santé de vos patients,
- Bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** et de **l'expertise** de Normand'e-Santé dans la réalisation de vos projets e-santé.



Comment devenir membre ?

Pour adhérer à NeS, **un courrier en recommandé avec accusé de réception** suffit.

Un formulaire de demande d'adhésion est également disponible sur le [site NeS](#).

La demande d'adhésion est soumise en **assemblée générale** (2 à 3 fois par an), mais dès réception du courrier de demande d'adhésion, votre établissement peut bénéficier des services de NeS.



Pour quels services ?

Les services régionaux proposés par NeS	• Point d'accès pro au bouquet de services Norm'uni • Plateforme de télémedecine Therap-e • Service « Site Adhérents » • e-LearNeS - service régional d'e-learning • Services e-Parcours Normandie (Cancérologie, Domoplaies, Antico, ...) • ...	Inclus dans la contribution annuelle
	• e-RDV • Plateforme de télémedecine Therap-e • Les services d'infrastructure (e-m@ge, PACS, SYVIK) • Réseau Régional de l'Aide Médicale Urgente (RRAMU) • DPM (DataPrivacyManager) • ...	Accessibles moyennant un financement complémentaire



Pour quel coût ?

L'adhésion est soumise à :



Un apport en capital ouvrant des droits et des obligations (les montants varient selon le nombre de structures dans les collèges).

Il est à régler une seule fois à l'adhésion et restitué en cas de retrait.



Un paiement d'une contribution annuelle aux charges transversales de NeS. Cette contribution permet d'accéder au pack adhérent.

Collège		Montant de l'apport en capital par membre du collège	Contribution annuelle
A - ES	CHU	16.85 €	5 000,00 €
	Établissements support de GHT, hors CHU		2 000,00 €
	Autres établissements de santé (CH, SSR, Psy)...		750,00 €
B - Ville	PSLA, MSP, Médecin libéral, IDE libéral, Pharmacien, (CPTS selon structure porteuse)	21.43 €	100,00 €
C - EMS	Établissements Sociaux et Médico-Sociaux : EHPAD, SSIAD, MAS	4.05 €	
D - RST	Réseaux de santé et structures transversales : Associations, Réseaux, DAC, CLIC (CPTS selon structure porteuse)	30.30 €	
E - CST	Membres consultatifs : URPS, Fédérations...	- €	- €
F - PART	Partenaires associés : Départements, Communautés d'agglomération	- €	100,00 €

Montants en vigueur - Assemblée générale du 27/11/2025

Pour plus d'informations sur les modalités d'adhésion à NeS et sur les mécanisme de répartition des contributions par collège : <https://www.normand-esante.fr> dans la rubrique : Les membres / Devenir membre

INTÉRESSÉ PAR UN SERVICE NES ? DEVENEZ ADHÉRENT !

02 50 53 70 00



Site de Caen - Siège

Bâtiment Comète - 7 longue vue des astronomes - 14111 LOUVIGNY

Site de Rouen

1231 rue de la sente aux bœufs - 76160 ST MARTIN DU VIVIER

02 50 53 70 00 | contact@normand-esante.fr | www.normand-esante.fr

Normand'e-santé (NeS)



Édition : Déc. 2025